

Développements macroéconomiques récents

En 2021, l'économie a progressé de 0,6 % après s'être contractée de 2,2 % en 2020, l'expansion étant tirée par la reprise du pétrole et de l'agriculture. Du côté de la demande, la croissance a eu principalement pour sources la consommation privée, les investissements publics et les exportations. Le solde budgétaire est passé d'un excédent de 2,1 % en 2020 à un déficit de 1,1 % en 2021 en raison de l'effet net d'une augmentation des dépenses publiques et d'une diminution des recettes fiscales. Le regain de croissance a permis de réduire la dette publique de 51,5 % du PIB en 2020 à 48,2 % en 2021, mais le risque de surendettement reste élevé. Avec la baisse des prix des denrées alimentaires, l'inflation s'est établie à -0,9 % en 2021 après avoir atteint 4,5 % en 2020.

En mars 2022, la BEAC a adopté des mesures pour renforcer les réserves de change de la CEMAC (relèvement de son taux d'intérêt sur les appels d'offres et du taux de la facilité de prêt marginal). Le déficit du compte courant s'est réduit de 8,1 % en 2020 à 3,9 % en 2021 grâce aux bonnes performances des exportations. Les réserves de change ont représenté en moyenne 3,4 mois d'importations en 2021/22. Le ratio des créances douteuses est resté élevé à 25 % en 2021, contre 26 % en 2020. La faible capitalisation des banques tchadiennes a entraîné une forte baisse de leur ratio de solvabilité. Dans le cadre du plan d'apurement des arriérés intérieurs, le gouvernement rembourse depuis avril 2020 la dette directe à deux banques et s'est engagé à recapitaliser la Banque Commerciale du Tchad à hauteur de 4,5 milliards de FCFA. La pandémie a probablement exacerbé le taux de pauvreté, qui était de 42 % en 2018, touchant particulièrement les travailleurs du secteur informel dans les zones urbaines et périurbaines.

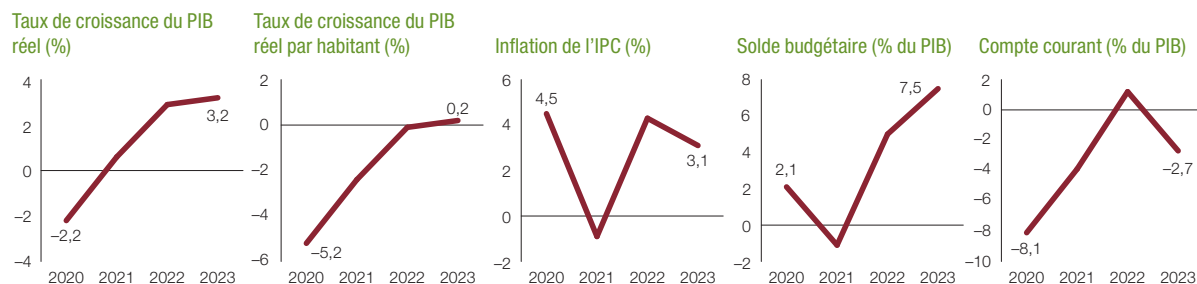
Perspectives et risques

Avec un nouveau programme du FMI de 570 millions de dollars conclu en décembre 2021, les perspectives sont favorables pour 2022-2023. Le taux de croissance du PIB réel devrait s'établir en moyenne à environ 2,9 % et 3,2 % en 2022 et 2023, respectivement, grâce à la reprise de la production

pétrolière et des activités agricoles et d'élevage. Combinée à la deuxième restructuration de la dette avec la société commerciale Glencore, cette reprise devrait créer un espace fiscal pour les investissements publics. Cet environnement devrait conduire à un excédent budgétaire de 5,0 % du PIB en 2022 et de 7,5 % en 2023. Le ratio d'endettement devrait rester inférieur à 50 % du PIB au cours de ces deux années. L'inflation devrait augmenter pour s'établir à 4,3% et 3,1% en 2022 et 2023. Les taux directeurs fixés par la BEAC en mars 2022 devraient assurer la stabilité monétaire interne et externe. Le solde du compte courant devrait s'améliorer et résulter en un excédent de 1,2% du PIB en 2022, en raison d'un plus grand volume d'exportations et d'un prix du pétrole plus élevé, mais se reviendrait déficitaire à nouveau à -2,7 % du PIB en 2023. Ces perspectives restent tributaires de la trajectoire de la pandémie et de la durée de la guerre en Ukraine.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le Tchad se classe 130^e sur l'Indice mondial des risques climatiques 2021. La réduction de la surface du lac Tchad due au changement climatique a entraîné une baisse de la production halieutique, une dégradation des terres et des pâturages, une diminution de la capacité de production agricole et de la disponibilité du fourrage, ainsi qu'une réduction du bétail et de la biodiversité. La vulnérabilité climatique entraîne une pression humaine considérable sur les ressources naturelles et les terres fertiles, provoquant des conflits communautaires. C'est dans le secteur agropastoral (environ 30 % du PIB) que 80 % de la population tchadienne gagne sa vie. L'adaptation est une préoccupation majeure du gouvernement qui, en plus de la Stratégie nationale de lutte contre le changement climatique, a adopté un Plan national d'action environnemental, un Programme national d'action de lutte contre la désertification et un Programme national d'adaptation au changement climatique. De plus, conscient des enjeux énergétiques, il a adopté en août 2018 une lettre de politique 2018-2030 et un schéma directeur de développement des énergies renouvelables. Une exonération des droits et taxes sur toutes les importations de composants solaires a été accordée en 2020.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.